



Syndicat des Directrices et Directeurs d'École
27, Impasse des Prés Neufs 83590 GONFARON



accueil@s2de.fr



@SyndicatDirectricesDirecteursEcole



www.s2de.fr



@s2de2021



Gonfaron, le 27 mai 2026

Objet : Dysfonctionnement à répétition d'ONDE V2

M. le ministre de l'Éducation nationale,

Depuis plusieurs semaines, et désormais plusieurs mois dans certaines académies, de très nombreux directeurs et directrices d'école sont confrontés à d'importants dysfonctionnements de l'Outil Numérique à la Direction d'École (ONDE), depuis le déploiement progressif d'ONDE V2.

L'exaspération des personnels de direction d'école ne cesse de croître. Les interruptions de service, les maintenances récurrentes, les mises à jour incessantes ainsi que les anomalies techniques empêchent aujourd'hui une gestion sereine et efficace des écoles.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient à une période particulièrement chargée de l'année scolaire : préparation de la rentrée 2026-2027, admissions et inscriptions des élèves, passages de niveau, répartitions dans les classes, organisation pédagogique et suivi des effectifs. Toutes ces missions indispensables reposent désormais sur un outil numérique dont la fiabilité est largement remise en cause sur le terrain.

À titre d'exemple, voici un extrait d'un message transmis par un collègue directeur d'école :

« Je ne sais pas si nous sommes nombreux à déjà l'avoir fait, mais j'aimerais porter à votre connaissance la quantité ubuesque de dysfonctionnements liés à la nouvelle version d'ONDE. J'ai remonté à ma CPC numérique les problèmes rencontrés en seulement 2 heures de travail, alors que j'essayais simplement d'avancer sur ma préparation de rentrée.

Pour information, voici une **liste non exhaustive des difficultés rencontrées** :

- impossibilité de réaliser les admissions par lots pour l'année prochaine au-delà de 20 élèves
- impossibilité d'exporter les listes de classes pour l'année scolaire suivante
- impossibilité de réaliser des extractions pour l'an prochain
- échec des exports concernant les personnes autorisées à récupérer les élèves
- obligation d'effectuer certaines extractions individuellement, fiche par fiche
- dysfonctionnement lors de la mise à jour des dates d'effet d'admission

- difficultés récurrentes rencontrées par les mairies pour inscrire les élèves.

D'autres anomalies sont apparues depuis.

J'ai également tenté de signaler ces dysfonctionnements mais mes tickets restent sans réponse ou sont clôturés sans solution concrète, en me renvoyant vers un « responsable fonctionnel ONDE » qui indique lui-même ne pas être en mesure d'intervenir.

Face à la multiplication des remontées, des mises à jour sont désormais programmées presque chaque semaine pour tenter de corriger les problèmes. Mais ces correctifs ressemblent davantage à des solutions temporaires qu'à une résolution durable des difficultés. Plus grave encore, l'accès à l'application est parfois interrompu pendant un ou deux jours en pleine semaine, empêchant tout avancée dans le travail administratif des écoles. »

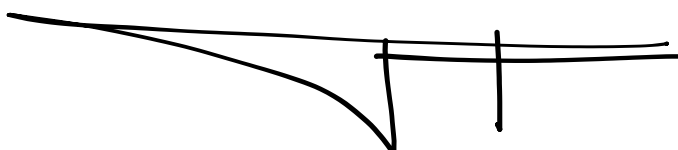
Ce témoignage illustre une réalité désormais largement partagée dans de nombreuses écoles. Les directeurs et directrices consacrent un temps considérable à contourner des bugs, recommencer des opérations ou attendre le rétablissement du service, au détriment de leurs missions pédagogiques et administratives.

Au-delà des difficultés techniques, c'est également la méthode de déploiement d'ONDE V2 qui interroge. Beaucoup ont le sentiment qu'une généralisation de l'outil a été engagée sans que les garanties suffisantes de stabilité et de fiabilité aient été réunies.

Dans ce contexte, les écoles attendent des réponses rapides et concrètes.

Que comptez-vous faire afin de rétablir un fonctionnement fiable et opérationnel d'ONDE V2 et permettre aux directrices et directeurs d'école d'exercer leurs missions dans des conditions acceptables ?

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.



Thierry PAJOT, Secrétaire Général du Syndicat des Directrices et des Directeurs d'École